

Commission nationale des matériels de sécurité aéroportuaire

ministère de
l'Intérieur

ministère
des Transports,
de l'Équipement,
du Tourisme et
de la Mer

ATTESTATION DE CONFORMITE 2005-I

VIM90P2.5

FICHE DESCRIPTIVE

Le dossier 2005-I est une attestation de conformité de type délivré à la société SIDES. Le matériel est le suivant :

- Type : Véhicule SSLIA
- Codification : VIM90P2.5
- Référence du véhicule tête de série : n°VF9 VR2612 34 036011.
- Lieu où le véhicule tête de série est visible : aéroport de Marseille Provence.
- Référence du dossier technique présenté par le demandeur : JRP/JLP/CP N°19891 du 21 novembre 2005.

Principales caractéristiques du matériel :

Partie routière :

- Châssis THOMAS Constructeurs type VR2612 version 3, de type 6 x 6, pneumatiques Michelin 395/85R20 XZL.
- PTAC 29 T, poids à vide 15 500 kg, poids en charge 27 310 kg.
- Longueur 10.50 mètres, largeur 2,55 mètres, hauteur en charge 3,72 mètres, hauteur à vide 4,00 mètres.
- Moteur RENAULT VI type E-TECH D+ EURO 3, position arrière du véhicule, puissance maximale 382 KW (520 CV).
- Carburant : gazole.
- Boîte de vitesse automatique TWINDISK type TD61-1180.
- Système de freinage à assistance pneumatique, freins à tambour, système d'antiblocage, ralentisseur sur échappement.
- Cabine spéciale en polyester stratifié armé fibre de verre, de type profonde et non basculante. Conduite centrale (climatisation disponible en variante mineure).
- Nombre de places assises : 2 (1 siège conducteur et 1 siège opérateur porte-ARI). Troisième place assise porte-ARI disponible en variante mineure.
- Nombre de portes : 2.
- Angle de renversement statique : 29.6°¹.
- Accélération 0-80 km/h : 28.4 s, vitesse maxi : 106 km/h².

Système incendie mousse :

- Pompe entraînée par modulateur, débit nominal 5300 l/min à 14 bars.

¹ L'incertitude sur cette mesure est de +/-0,3°.

² L'incertitude sur ces mesures est : pour l'accélération +/- 0,1 sec, pour la vitesse max +/- 0,6 Km/h. De plus, les performances routières sont susceptibles de varier d'un véhicule à l'autre d'environ 3%.

- Capacité citerne eau 9310 litres utiles, émulseur 1120 litres géométriques³.
- Canalisations en acier galvanisé à chaud, canalisations émulseur en acier inox 316L (canalisations tout inox 316L disponibles en variante mineure)..
- Système de dosage réglable à 3% ou 6 %.
- Lance canon à assistance hydraulique, orientable par manipulateur depuis la cabine ou, en cas de panne de l'assistance, directement depuis le toit de la citerne (poste de manœuvre plate forme accessible depuis la cabine par porte arrière coulissante).
- Portée efficace : 68 mètres, débit 4790 l/min, position demi-débit possible.
- Lance canon de pare choc AKRON 3465, portée efficace : 40 mètres, débit 1080 l/min.
- Lance manuelle gauche : lance mousse à débit fixe type LMP 500 préconnectée sur 2 x 20 mètres de tuyaux souples DN45, débit 490 l/min, portée efficace 21 mètres.
- Lance manuelle droite : lance multi-débit VIPER SG3012, avec fût polymousse, sur 30 mètres de tuyaux semi-rigides DN32 et dévidoir orientable, débit 420 l/min, portée efficace 21 mètres.
- Protections sous-jacentes du véhicule.
- Vannes à assistance pneumatique.
- Système de gestion automatisé du circuit hydraulique.
- Utilisation possible des fonctions en manuel en cas de panne des automatismes.

Système incendie poudre :

- Composition du système poudre : un réservoir de 250 kg (pour poudre BC de densité 2,2).
- Une bouteille de chasse, CO₂ 20 litres.
- Une lance poudre débit théorique 250 kg/min sur 20 mètres de tuyaux semi rigide DN32, sur dévidoir tournant non orientable sur le coté gauche du véhicule (disponible en variante mineure : lance préconnectée sur tuyaux souples 20 mètres DN45).⁴

Principaux équipements montés à demeure sur le véhicule :

- Electro-compresseur embarqué.
- Chargeur de batteries embarqué.
- Réchauffages électrique des moteurs et des citernes.
- Equipement radiophonique : deux emplacements précablés pour radio VHF (alimentation + coaxial antenne + antiparasitage).
- Eclairage périphérique 4 * 500 w alimenté par groupe électrogène, (mat télescopique disponible en variante mineure).
- Deux phares de recherche orientables électriquement depuis la cabine.
- Deux projecteurs sur la lance canon.
- Deux lampes portables anti-déflagrantes sur chargeur en cabine. (troisième lampe si troisième place assise).
- Deux ARI en cabine (dont un sur siège porte-ARI, deux sur siège porte-ARI si troisième place assise).
- Liaison phonique cabine – poste de manœuvre plate-forme.
- Gyrophares bleus et oranges (rampes lumineuses disponibles en variante mineure).
- Marchepieds mobiles.

Utilisation :

³ Pour l'ensemble des mesures hydrauliques, les véhicules peuvent présenter des variations individuelles compte tenu d'une part des incertitudes de mesure et d'autre part de la variabilité inhérente aux technologies utilisées. Pour un véhicule donné, il est donc préférable de se référer aux valeurs mesurées pour ce véhicule lors des essais de réception.

⁴ Par construction, les performances des systèmes poudre sont extrêmement dépendantes des conditions extérieures et par conséquent les données constructeur ou essais réalisés ne doivent être pris qu'à titre indicatif et avec des marges d'erreur en utilisation opérationnelle d'au moins +/- 20 %.

- Zone tempérée (adaptation zone chaude disponible en variante mineure : climatisation, renforcement anti-corrosion, suppression réchauffage citerne).

Récapitulatif des variantes mineures déclarées par le fabricant

Élément	Véhicule de base	Variante disponible
Cabine	Sans climatisation	Climatisée
Cabine	Deux places assises	Troisième place assise
Circuit hydraulique	Acier galvanisé à chaud, sauf canalisations émulseurs en acier inox	Toutes canalisations en acier inox
Remplissage citerne eau	Vanne _ de tour	Clapet et arrêt automatique lorsque la cuve est pleine.
Système poudre	Lance poudre préconnectée sur dévidoir tournant non orientable	Lance poudre préconnectée sur tuyaux souples
Projecteurs spéciaux	Eclairage périphérique 4x500W	Mat télescopique pneumatique
Avertisseurs lumineux	Gyrophares Bleus et Oranges	Rampes lumineuses
Zone d'utilisation	Zone tempérée	Adaptation zone chaude incluant : <ul style="list-style-type: none"> • Climatisation cabine • Renforcement anti-corrosion • Suppression réchauffage citernes

Evolutions du modèle type

- Indice a : modèle type.
 - Indice b : remplacement de l'amorceur à anneau d'eau par un amorceur électrique à piston, modification barre de liaison de direction et ralentisseur type « JACOB ».
-

Secrétariat :
service
Technique
de l'aviation civile
Centre de Toulouse
1, avenue du
Dr Maurice Grynfolgel
BP 53584
31035 Toulouse cedex
téléphone :
+33 (0) 562 14 59 72
télécopie :
+33 (0) 562 14 50 06
mél : jean-luc.thirion
@aviation-

